

Electricité de Zahlé

Le DG plaide pour une auto-production du courant

«Le Forum du développement du caza de Zahlé», qui a tenu une réunion à la bibliothèque du Parlement, a apporté son appui au projet de production de l'énergie par l'Electricité de Zahlé (EDZ) surtout à la lumière de la détérioration de l'état du secteur dans le pays. Les députés et moukhtars du caza de Zahlé ont affirmé «qu'il ne peut y avoir de croissance économique ni touristique si le courant électrique n'est pas assuré 24/24».

Dressant un état des lieux aux participants, le directeur général de l'EDZ, Assaad Nakad, a indiqué que le nombre d'abonnés à l'EDZ dépasse 50 000, répartis sur une surface géographique de près de 300 km², alors que les pertes globales sont de 5%. Il a insisté sur le fait que «le pourcentage de la collecte des factures d'électricité revenant à l'EDZ est de 99% dans une région connue pour sa diversité confessionnelle et ses différentes allégeances politiques. Ce qui constitue à la fois une réalisation et un défi».

Assaad Nakad a rappelé qu'en 2003, l'EDZ a obtenu le label d'excellence ISO 9001 pour la qualité de son service de distribution du courant électrique. Il a mis l'accent sur le fait que l'EDZ œuvre à introduire au niveau de son fonctionnement toutes



les nouvelles technologies disponibles sur le marché, et ce à travers un autofinancement. Abordant la situation de l'électricité en ce moment

dans le caza de Zahlé, le directeur général de l'EDZ a déclaré que «L'EDL n'est pas en mesure de garantir une alimentation en courant élec-

trique 24/24 tout au long des 360 jours de l'année. Il a souligné que les heures de rationnement ont battu le record atteignant près de 18 heures

en rythme journalier. «Ce qui a entraîné des charges supplémentaires que l'EDZ a dû assumer. La quantité d'énergie vendue a baissé au moment où les coûts de distribution et de maintenance se sont accrus, occasionnant des retombées négatives sur le citoyen et sur l'économie nationale».

Solution

Le déficit en termes de production est estimé à 1 600 mégawatts. C'est que la production est approximativement de 1 400 mégawatts et la demande est de 3 000 mégawatts. Assaad Nakad a considéré que la solution au problème chronique du secteur de l'énergie est l'édification d'une centrale de production d'électricité qui fonctionnerait sur le HFO et le gaz naturel. «A ce niveau

l'EDZ serait disposée à assumer la responsabilité du financement, de l'élaboration des plans, du fonctionnement et de la maintenance de tous les équipements de la centrale», a-t-il dit.

Le directeur général de l'EDZ a martelé en insistant sur le fait qu'une centrale fonctionnant sur le HFO d'une puissance de 60 à 70 mégawatts représente le choix le plus approprié parmi d'autres qui lui seraient complémentaires telles l'énergie renouvelable et l'énergie éolienne. Se référant au cahier de charges de la concession et à l'accord conclu avec l'Etat en 1969 ainsi qu'à l'article 21 de la loi organisant le secteur de l'énergie, l'EDZ détient le droit de créer une centrale pour la production de l'énergie ainsi que le droit de modifier le tarif du courant.